



# SYNDICAT GENERAL

## Des Travailleurs Portuaires

### Du Port du Havre

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le havre, le 1 février 2022

## SUSPENSION DE L'ACTION DU 3 FEVRIER 2022

Camarades,

La Fédération a reçu hier, une réponse du Ministre des Transports suite à notre interpellation sur l'absurdité du Repérage Amiante Travaux (RAT) et de la date butoir de juin concernant l'exposition à l'amiante dans le secteur de la réparation navale.

Le Ministre nous indique que Matignon lance une enquête concernant ce sujet, en précisant qu'il va nous associer et reconnait surtout le retard pris pour protéger les travailleurs.

Le gouvernement admet donc que la date butoir de juin 2022 n'est pas pertinente.

Nous avons donc réussi à faire reculer le gouvernement par notre rapport de force, ce qui nous permet aujourd'hui de suspendre l'action du 3 février 2022 mais la bataille n'est pas terminée pour obtenir une véritable protection des travailleurs tout en préservant l'activité et les spécificités de nos ports.

La lutte se poursuit sur le dossier amiante et nous vous tiendrons informé

**Unis et déterminés au sein de votre syndicat CGT  
Et de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT**

Pour info et affichage

Le secrétaire général

L. DELAPORTE